L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1872

46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 23 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir nos annonces.

Par S. Guinault, à midi, à la Bourse des Nagéciants et des Encanteurs, rue Royale—Un lot de terre dans le Troisième District, au faubourg Marigny, avec bâtisses.

Par D.-E. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins—Quincaillerie.

Par S. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 64 et 66 de la rue Vieille-Levée—Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, No 84 de la rue de Chartres — Linguerie, corsetterie de strobel, "coutilles" et articles fantaisie.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue Dumaine — Linge d'hiver, linguerie de messieurs, chemises.

SPECTACLES.

Samedi, 23 novembre 1872.

OPÉRA—A midi, Les Huguenots; le soir, La Fiammina et La Comtesse est de Monfar, comédie.

ACADÉMIE—A midi, Stop Thief or Shamrock Green; le soir, Peep O'Day.

ST CHARLES—A midi et le soir, Lancashire Lass.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, Man and Wife.

Projet de Société

POUR ATTIRER L'ÉMIGRATION.

Un certain nombre de citoyens se sont réunis, hier soir, à sept heures, dans les bureaux de MM. Price, Hine et Tupper, facteurs de sucre et de coton, pour délibérer sur les moyens les plus convenables pour attirer les émigrants en Louisiane. La réunion a été appelée à l'ordre par M. Daniel Dennett, et sur sa proposition le général Beauregard en a été nommé président. Sur motion, M. Dennett a été invité à remplir les fonctions de secrétaire.

Le général Beauregard ayant exposé en peu de mots le motif de la réunion, a invité les personnes présentes à présenter leurs vues sur le sujet de l'émigration.

Le Docteur G. O. King et le général Bussey, tous deux membres du bureau d'émigration de l'Etat, ont exposé les tentatives faites par le bureau et les raisons pour lesquelles il a jusqu'ici échoué dans le mission. Le général Bussey a exprimé l'opinion qu'il serait bon de garder le Bureau actuel en lui assurant la coopération des citoyens.

M. Burwell a exposé son système qui consisterait moins à s'occuper d'attirer les émigrants ici, qu'à assurer le passage par la Nouvelle-Orléans de tous les émigrants à destination de la vallée du Mississippi en s'entendant avec les bureaux d'immigration des Etats du Nord-Ouest.

M. Dennett a fait un exposé de la situation de la propriété agricole en Louisiane, et il a déclaré que les terres arriveraient à être complétement sans valeur, si on ne cherchait pas à attirer ici 50,000 agriculteurs au moyen du morcellement des plantations. Il a donné quelques renseignements pratiques sur les richesses que pourrait produire le sol de la Louisiane grâce à la multiplicité des petites fermes.

M. Utiger Lauve, habitant de la paroisse Iberville, a déclaré qu'un grand nombre d'habitants, après avoir vainement fait l'essai de travailleurs de tous les pays comme engagés pour la grande culture, reconnaissaient aujourd'hui qu'ils avaient fait fausse route et se déclaraient prêts à encourager la colonisation des émigrants en mettant des terres en vente au prix de deux à cinq dollars l'acre. Il a parlé d'un plan proposé par lui et déjà adopté dans un canton, en ajoutant que les habitants ne pouvaient qu'offrir des terres, mais que l'argent leur manquait pour faire venir des émigrants.

Le général Bussey a suggéré l'idée de fonder à la Nouvelle-Orléans une institution dans le genre du Castle Garden de New York pour la réception des émigrants.

M. Burwell a développé de nouveau son système.

Le général Beauregard a résumé la discussion et a donné des renseignements intéressants sur le projet formé par lui, lorsqu'il était président du Chemin de fer de Jackson, d'établir à chaque station, de dix milles en dix milles, une petite colonie de dix familles, dont les chefs seraient les travailleurs employés à l'entretien et à la réparation de la voie.

Après quelques autres observations par M. Price et quelques autres personnes, motion a été faite de former une société d'immigration. Sur la motion de M. Dennett, il a été décidé qu'un comité serait chargé de présenter à une prochaine réunion un plan d'organisation.

Le comité se compose du général Beauregard, de MM. Dennett, Price, Burwell, Bussey, King, Lauve, Alexander, F. Limet et Passama-Domenech.

Le comité devra se réunir lundi prochain.

La réunion s'est ajournée au vendredi 6 décembre pour entendre le rapport du comité.

Revue des Journaux.

Le Picayune exprime l'espoir que la nouvelle phase dans laquelle sont entrées nos affaires tournera à l'avantage du peuple. Notre confrère consacre un article à démontrer les contradictions de M. Thiers qui veut établir la république en supprimant toutes les libertés inhérentes à un gouvernement républicain. Notre confrère oublie d'ajouter que dans le vote de confiance donné à M. Thiers il n'y a que des républicains qui ont voté oui, ce qui rend les républicains complices des contradictions de M. Thiers. Les monarchistes reprochent à M. Thiers de ne pas faire assez d'arbitraire, les radicaux trouvent qu'il en fait trop et les républicains modérés, satisfaits d'avoir le nom de république sans la chose, trouvent que tout est pour le mieux.

Le *Times* explique que si le gouverneur n'a pas signé plus tôt la nouvelle loi d'élection, c'est parce qu'il ne voulait pas que le soin d'élire les cinq membres du nouveau Bureau des retours, appartînt à l'ancien Sénat composé comme l'on sait. Il explique et justifie la conduite du gouverneur.

Le *Times* admet que la réélection de Grant n'est pas seulement due aux influences réunies du patronage et de l'argent. Les fortes majorités qu'il a obtenues, établissent que le peuple américain a été sourd aux arguments de l'opposition. Mais, dit-il, ce triomphe extraordinaire crée pour Grant un danger sérieux, celui qui suit toujours les triomphes faciles. Le président Grant rendu plus indépendant par sa réélection, tient sa destinée dans ses mains. Plus son pouvoir est grand, plus sa responsabilité est grande. S'il trahit la confiance que le peuple a mise en lui, s'il se montre incompétent, sa chûte est assurée. En attendant, il convient de ne pas faire d'opposition systématique et d'encourager la nouvelle administration si elle se montre disposée à bien faire.

Le *Republican* est très réservé sur les événements de jeudi; il examine la conduite du gouverneur sous ses différents points de vue et il déclare s'en rapporter à la décision que rendra le juge Durell auquel il adresse de grands compliments. Ce journal combat la théorie émise par le *Times* sur la juridiction des Cours des Etats-Unis et prétend que les nouveaux amendements ont modifié l'article 3. Il conseille aux différentes classes de la population de s'entendre pour rétablir l'harmonie et la conciliation.

Le National Republican déplore naturellement les coups d'Etat de Warmoth et il met tout son espoir dans le juge Durell. Ce journal prétend que la nouvelle loi d'élection n'a pas été promulguée légalement puisqu'elle n'a pas paru dans le journal officiel; il se livre à une discussion qui n'a plus guère d'intérêt.

☞ Joe. B. Hubbard a en magasin, coin Bienville et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nouvelle-Orléans.

Une Dépêche Importante.

GRANT REFUSE DES TROUPES AUX CONSPIRATEURS RADICAUX EN LOUISIANE.

Nous trouvons dans le *Louisville Commercial* de mercredi dernier la dépêche suivante:

Washington, 19 novembre — Le marshal des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans a adressé, samedi dernier, au Président, une demande par télégraphe, afin d'obtenir des troupes pour l'aider à arrêter certaines personnes qui conspiraient contre les lois d'élection et qui manifestaient l'intention de résister aux autorités fédérales. Le Président a promptement refusé d'accéder à cette requête, considérant une telle action comme non nécessaire, spécialement quand aucune information n'établissait que les autorités civiles étaient sans pouvoir pour exécuter les lois et punir ceux qui consciemment de les violer.

La conduite du marshal des Etats-Unis de l'Alabama, qui avait arrêté des membres démocrates de la Législature pour une violation alléguée des lois d'élection et les avait emmenés à Mobile pour empêcher un quorum de la Législature, est sévèrement blâmée lui par l'administration comme étant peu sage, non nécessaire et peut-être illégale. Si le rapport de l'affaire, tel qu'il a été télégraphié au Nord est correct, le général réservra une sévère réprimande, s'il n'est pas destitué. Telle est la manière de voir exprimée par l'avocat-général Williams.

Louisiane.

Correspondance de l'*Abeille*.

PAROISSE DE PLAQUEMINES,
Le 20 novembre 1872.

Les récoltes avaient déjà souffert du froid la semaine passée, mais elles ont été sérieusement endommagées par la glace que nous avons eue hier et aujourd'hui. La verdure a disparu, et les champs ne présentent à l'œil que des feuilles desséchées et recroquevillées. Presque partout, les habitants sont maintenant occupés à faire mettre leurs cannes en *vinettes*. Comme il va sans dire, cette paroisse produira moins de sucre qu'elle n'en aurait produit, si la saison s'était bien comportée.

Pour avoir trop tardé à faire leur plant, il est à craindre que plusieurs de nos planteurs ne soient condamnés l'année prochaine à cultiver seulement leurs souches du premier et deuxième année. Les cannes ayant souffert des atteintes de la glace ne peuvent plus être employées pour plant.

Les pêcheurs se plaignent aussi de la température froide et rigoureuse des jours derniers.

Heureusement le temps s'est mis au beau, et qu'il est doux et sec; s'il venait à faire chaud avant que les habitants finissent d'abattre les cannes qu'ils mettent en vinettes, ils éprouveraient de grandes pertes. Lorsque la canne est gelée, la chaleur en acélère le jus en quelques jours lorsqu'elle est sur pied, et alors la cristallisation s'obtient difficilement, et quelquefois point.

Si la glace a fait beaucoup de tort aux champs de cannes, elle a eu cela de bon, qu'elle nous a délivré des moustiques qui nous désespérait depuis un mois; je n'en avais jamais vu autant à cette époque.

ALPHA.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne aujourd'hui, pour la matinée *Les Domestiques*, vaudeville en trois actes mêlé de couplets, joué par MM. Guillier, Duplan, Scipion, Julien Deschamps et mesdames Protat, Ariste, Carli, Gillet, Lenaers, etc.

Ce soir, on joue *La Fiammina*, comédie en 4 actes, de Mario Uchard; Mlle Geslin doit remplir le rôle de la Fiammina; MM. Barbe, Julien Deschamps, Schaub et Mme Ariste les autres rôles.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Mlle Morris obtient toujours le plus grand succès à ce théâtre, et le public ne se fait pas faute de lui témoigner sa sympathie chaque soir par des applaudissements souvent répétés

Le drame de *Man and Wife*, quoique un peu trop exagéré, est, à tout prendre, un spectacle des plus intéressants.

Aujourd'hui à midi, matinée. Une occasion excellente pour les dames qui se promènent dans la rue du Canal.

THÉATRE ST-CHARLES—Le bénéfice de M. Ben de Bar a été très brillant hier soir. Jamais encore cette année, la salle de ce théâtre n'avait été aussi bien garnie. Décidément, Ben De Bar est le favori du public, et il mérite bien de l'être. C'est un artiste qui joint à un talent réel beaucoup de naturel; ce qui est une qualité qu'on rencontre rarement chez la plupart des acteurs américains et anglais.

On répétera en matinée et le soir la pièce de "Lancashire Lass".

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — M. Riggs, dont l'engagement finit dimanche soir, a pris hier soir son bénéfice dans la pièce de "Shin Fane," devant une salle comparativement bien garnie.

La troupe régulière de ce théâtre a parfaitement secondé les efforts de M. Riggs.

AUX PLANTEURS DE COTON. — Nous appelons l'attention des planteurs de coton sur la circulaire des différentes compagnies qui fabriquent de l'huile de graine de coton, relativement à une réduction que ces compagnies se sont décidées à opérer sur le prix de la graine de coton. A partir du 1er décembre le prix sera de treize dollars par tonneau livré au débarcadère à la Nouvelle-Orléans.

TAPIS, TOILES CIRÉES. — Nous invitons les personnes qui ont besoin de tapis, de toiles cirées, etc., à aller voir le stock que la maison Elkin & Cie., rue du Canal 168, vient de recevoir de New-York. Ce stock est un des plus riches et des plus variés qu'on ait jamais vu à la Nlle-Orléans. — Ses tapis de velours et de Bruxelles sont réellement magnifiques, ainsi que les toiles cirées, dont plusieurs ont une largeur de huit yardes.

LE QUINA-LAROCHE est une préparation spéciale du QUINQUINA, avec laquelle on peut obtenir les résultats les plus importants.

Ces *Elixir* possède au plus haut degré les propriétés TONIQUES, STOMACHIQUES et FÉBRIFUGES du quinquina, c'est le médicament par excellence des affections de l'estomac et des voies digestives; il réussit parfaitement contre les maladies de langueur, la débilité et l'atonie des organes, la maigreur, l'inappétence, les convalescences paresseuses, etc. Quant aux fièvres, quelle qu'en soit la nature, il en est le meilleur spécifique. En effet, l'Elixir-Laroche n'est pas seulement un agent thérapeutique précieux, c'est aussi une Liqueur stimulante et hygiénique. — Pris avant le repas, il ouvre l'appétit; après, il favorise la digestion; il dissipe la migraine, les faiblesses d'estomac, le malaise, le dégoût sans cause apparente; enfin, il exerce sur l'organisme en général une action bienfaisante.

(*Gazette des Hôpitaux*)

LE TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE. —Nous lisons dans la *France* du 4 novembre:

C'est jeudi qu'a eu lieu, à la mairie du neuvième arrondissement, le tirage définitif de la loterie nationale, au profit des victimes de la guerre, organisée par les soins de la Société de secours aux blessés et été opéré par deux séries d'enfants de troupe de la garde républicaine.

Avant de procéder au tirage, M. le marquis de Béhiay, président du comité des secours, a prononcé quelques paroles fort éloquentes, par lesquelles il a rappelé les efforts extraordinaires qu'a déployés la Société et les résultats inespérés auxquels elle est arrivée.

Le tirage sera terminé aujourd'hui.

— La question de la réorganisation des cercles en France prend une tournure passablement défavorable pour le parti légal. En renvoyant dimanche, le bureau de la Chambre haute, l'empereur a déclaré sans ambages au président que, tout en ne prétendant point dicter toutes ses volontés à la Chambre des Seigneurs, il n'entendait pas cependant, en aucun cas, abandonner la réforme proposée par son gouvernement.

On s'attend à l'intervention décisive du prince de Bismarck avant la clôture de la discussion. La lutte est du reste, plus sérieuse qu'elle ne le paraît. Le triomphe de la réaction extraordinaire présumé ébranle la chaîne des disposés du gouvernement actuel et l'abandon de toutes les mesures utiles dont on espère la réalisation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Cour Suprême fédérale a rejeté, jeudi soir l'application de l'ex-shérif Sauvinet et de l'avocat-général Beldon qui demandaient, le premier, d'être réintégré dans ses fonctions, et le second, qu'il fut défendu au juge Elmore d'occuper le siége de la huitième Cour, avant que l'affaire des bureaux de vérole, pendante devant le juge Dibble, ne fût terminée et définitivement réglée.

Cette importante décision renverse d'un seul coup tous les plans de la Douane et donne de la validité à la nouvelle loi d'élection promulguée par le gouverneur Warmoth, en vertu de laquelle il a commissionné les juges de District et les deux shérifs.

Cette tentative désespérée sera probablement la dernière que tenteront l'ex-juge Dibble et l'ex-shérif Sauvinet. Après une défaite aussi honteuse, force sera à ces deux messieurs de dévoser en silence leur humiliation et leur désappointement. Il n'y aurait pas grand mal à cela, si la leçon pouvait leur être profitable.

Il y avait foule, hier matin, à la Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Durell, et bonnêtes citoyens notables s'y étaient donné rendez-vous pour assister aux débats de l'affaire Kellogg-Warmoth. Parmi ceux qui se trouvaient au premier rang nous avons remarqué le colonel McLenery, le colonel Penn, MM. B. F. Jonas, J. B. Eustis, Hiram J. Grover, le juge Bonnet, le major Anstin, l'enregistreur d'Etat Blanchard, le général Sheridan, le sénateur Lynch, le marshal des Etats-Unis Packard et le gouverneur Warmoth.

A onze heures précises, M. Beckwith, avocat du district des Etats-Unis, a déclaré que le premier point à soumettre à la cour était ce qui avait trait à l'action intentée contre le gouverneur Warmoth pour mépris de cour, et a demandé si la réponse du gouverneur avait été enregistrée.

M. Semmes ayant répondu affirmativement, M. Beckwith a demandé l'ajournement de l'affaire à lundi, le 25 courant, pour attendre la guérison complète de l'honorable Billings dont les services ont été retenus pour représenter M. Kellogg. M. Semmes n'a fait aucune objection et la requête a été accordée par le juge.

Dans sa pétition, le gouverneur Warmoth a prié qu'il ne soit jamais rendu coupable de mépris de cour et déclare que c'est avant l'injonction de la Cour, qu'en vertu des pouvoirs que lui accorde la Constitution de l'Etat, il a destitué des commissaires candidats suivants, dûments élus le 4 novembre, à savoir:

W. F. Harper, shérif des Cours civiles; J. W. Patton, shérif de la Cour criminelle; Edmond Abell, juge de la Première Cour de District pour la paroisse d'Orléans; A. Le Tassel, juge de la deuxième Cour de District; F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District; E. North Cullum, juge de la Cinquième Cour de District; A. Sanches, juge de la Sixième Cour de District; T. Wharton Collens, juge de la Septième Cour de District; W. A. Elmore, juge de la Huitième Cour de District; Frank Pace, greffier de la Seconde Cour de District; Thos. Duffy, greffier de la Troisième Cour de District; E. F. Manning, greffier de la Huitième Cour de District; H. N. Ogden, avocat-général pour l'Etat de la Louisiane; J. J. O'Brien, greffier de la Sixième Cour de District; John McIlhelin, avocat de District.

Un jeune émule de Carteuche s'est glissé hier, vers une heure de l'après-midi, dans la grocerie de M. Roche, située au coin des rues St. Charles et Clio, profitant de l'absence momentanée du propriétaire, et a enlevé $18 en monnaie courante d'un tiroir.

M. Roche a poursuivi le jeune fripon, mais n'a pu l'atteindre.

Nous adressons nos remerciements à M. S. Pelayo, secrétaire de l'Association de Bienfaisance des "New Lusitanos", pour l'invitation qu'il nous a adressée d'assister au banquet qui sera donné par cette Société, le 24 courant, à la Loge de la Persévérance.

Il n'y a eu aucun événement important, hier, aux Cours de District, en dehors de la routine habituelle.

Le nouveau shérif de la Cour criminelle, le colonel Patton, a assermenté M. W. A. Hurd comme son premier député, et messieurs Geo. T. Boïll, Paul Brolet, Emile Bruno, J. A. Fremaux, John Tracy et R. L. Brown comme assistants députés.

Vers onze heures, la Sixième et la Huitième Cour ont été ajournées à ce matin par le juge Cullom et le juge Elmore, qui étaient appelés tous deux à comparaître comme témoins devant la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Un incendie s'est déclaré hier matin dans une vieille maison en bois située au coin des rues Perdido et Dupré, appartenant à M. William Hart et habitée par M. Mathias Muller. Le feu a été mis par une bûche embrasée qui a roulé du foyer sur le plancher, en l'absence des locataires.

Les pertes sont évaluées à $150 et ne sont couvertes par aucune assurance.

La police a arrêté hier matin un recéleur bien connu, du nom de George Ritter, demeurant au No 17, rue des Remparts. On a trouvé chez lui un grand nombre d'objets volés qui y avaient été déposés.

La loi criminelle punit aussi sévèrement ceux qui se sont rendus coupables d'un pareil délit que les voleurs mêmes.

Un citoyen de la Pègre a remarqué hier, vers six heures de l'après-midi, un superbe mitonnet suspendu au crochet d'une étalle du Marché Dryades. Au même instant, des tiraillements de estomac lui ont rappelé qu'il était à jeûn depuis le matin. Il a donc profité d'un moment où la boucher avait le dos tourné pour happer le rôti et s'enfuir avec au triple galop.

Vers sept heures et demie, hier soir, un incendie s'est déclaré dans une vieille masure inhabitée située au coin des rues Camp et Chenault, appartenant à M. C. D. Raymond. La bâtisse a été entièrement détruite. On suppose que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

TEMPERATURE.—22 novembre 1872.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	51	11
12 M.	62	17
3 P. M.	68	20
6 P. M.	60	16

MORT D'UN COMPOSITEUR.

Un compositeur aimable, qui a eu son heure de célébrité, Léopold Amat, vient de mourir à Nice.

On se souvient encore de ses deux grands succès: *Où es-tu, petit oiseau?* et la *Feuille et le Sarment*. Qui des hommes de notre génération, n'a murmuré le refrain de cette dernière romance:

J'aimais jurd d'aimer Rosine!

Amat n'était point un abstracteur de quintessence musicale. Il avait du sentiment, de la délicatesse, une mélodie claire et distinguée; cela lui suffisait.

De même que Redaud, il dansait admirablement ses chansons.

Je l'entendis un soir chez Mme Mélanie Waldor.

Il y avait nombreuse compagnie dans les salons un peu fanés de la rue du Cherche-Midi. Poètes chevelus, à l'instar de la maîtresse de la maison, dont les *anglaises* étaient célèbres, critiques, musiciens, artistes, on se donnait volontiers rendez-vous chez l'auteur de l'*Esuper d'Auberon*, dont l'hospitalité était des plus cordiales. On était sûr d'y rencontrer un bon visage d'hôtesse et quelques jeunes filles charmantes que les vers d'Arthur Taillhand ou d'Octave Laroix letaient dans de rêveuses extases.

Le soir dont je parle, Amat était rayonnant.

Il venait de faire une romance dont il était enchanté.

On le pria de la dire, et après une demi résistance, le musicien, de la voix la plus singulière du monde, commença les premières mesures de sa cantilène si connue depuis: *Où es-tu, petit oiseau?*

Le sentiment était si juste et si fin, il y avait dans le contour de la mélodie tant de naïveté et de grâce touchante, que les applaudissements les plus vifs et les plus sincères éclatèrent à la fin du troisième couplet.

Je vis même, dans beaucoup de beaux yeux, quelques larmes discrètes, qui ne sécharent qu'avec première accorde de la contredanse.

Pauvre Amat!..... comme il était heureux de son petit triomphe!

Pauvre humble musicien dort maintenant à l'ombre des orangers; il a connu la gloire et accompli son œuvre, et modeste qu'elle fût; il repose dans l'éternité, tant-il beaucoup le plaindre?

— L'*Emancipateur* reconnaît aujourd'hui, dans son langage, que les mœurs de la France sont monarchiques:

"Combien de fois les alarmistes n'ont-ils pas marmotté d'émotion publique, en soupçonnant que M. Thiers était corrompu? Cette pauvre résultats d'un corps, ne prouve qu'une chose: c'est que par instinct et par habitude, nous sommes beaucoup trop centralisateurs; la longue série des bouleversées que nous avons traversée nous a rendus foncièrement paresseux et incertains; on ne s'est accommodé que trop longtemps de cette idée qui consiste à confier exclusivement la direction du pays au chef de l'état, à considérer la politique comme un rouage compliqué dont les gouvernants le mettent en mouvement."

Historique!

Le toilette des femmes.

Voici la suite du discours prononcé par M. Charles Blanc devant les cinq académies à Paris:

Le voyageur qui arrive dans un pays et qui n'a pas eu le temps de connaître les mœurs et les passions du peuple qu'il visite, peut déjà se prévoir, en ce dernier quelque chose d'après l'architecture et le costume de ce peuple. Lorsqu'il voit, par exemple, sous le ciel brûlant de l'Egypte, les femmes arabes se couvrir le visage, cacher avec soin toute leur chevelure et se rendre, pour ainsi dire, invisibles, il comprend tout de suite que la prédominance du sexe masculin et la défiance dont marie ont condamné les femmes à la vie intérieure, et que la volonté qui leur a commandé la voile est la même qui les a emprisonnées dans des maisons sans fenêtres au dehors, ou dans les très-rares ouvertures sont observées par un réseau impénétrable au regard.

Sans doute, le climat, la configuration du sol et les matériaux fournis par la nature, au constructeur pour un édifice, le costume, et en Français, même, dans le cas de variété dont l'observateur doit tenir compte. Il n'en est pas moins vrai que le courant des idées, les préjugés religieux, le sentiment dans ce qu'il a de plus intime, se relèvent par l'extérieur des habits comme par le caractère des constructions. En Italie, costume, signifie la coutume, en anglais, et en français, même, dans la langue des arts, observer le costume, c'est retracer fidèlement les mœurs, les habitudes, les manières et les défiances aussi bien que les habitements d'une nation.

En France, où l'on crée le mode que suivent tant d'autres peuples, le vêtement, dans ses variations continuelles, indique souvent l'esprit général des différentes époques. Il exprime, en quelque sorte, le caractère national que l'esprit d'une certaine époque, et même d'un certain moment. Au temps de la Révolution, nos modes avaient une allure fière et agitée. Les grands chapeaux cravaté sur la poitrine se noulaient sans façon par derrière. La chemisette à longues bandes, accidentée de rubans en bridé, pendait à la ceinture de flottante pèlerine. Les chapeaux étaient à revers comme les étoffes des bonnetons, comme les bottes des mousquetaires. Les dessus, les manches, les robes, les tissus, les mousselines, étaient variés de rayures ou quadrillés; les balantines battaient sur les joues des merveilleuses; les oreilles de chien battaient sur la joue des incroyables; et sur leur culotte battaient les breloques de leurs deux montres.

Plus tard, sous le premier Empire, le costume devient gêné, déplaisant et froid; il affecte une fausse majesté. La coiffure est une gauche imitation de l'antique; les collerettes se hérissent; la robe à haute taille ressemble à un fourreau. Des formes empruntées du Japon, des manches guindées, rappelant de la chaux du vêtement, sont l'image fidèle de l'immobilisme qu'engendre le despotisme.

Vient ensuite un régime de réaction contre la philosophie, Voltairienne et contre la Révolution française. La toilette des femmes indique alors un retour à la chevalerie et à la dévotion. Les cheveux sont dessinés en cœur sur le front en souvenir de Marie Stuart, ou bien, roulé en tarban, il repousse les cotonnées; ou bien encore, il imite la coiffure d'une ouverture cornée pour cacher aux yeux des paysans les grécoudes vierges et empêcher les coups d'œil à la dérobée.

Mais bientôt le triomphe de la bourgeoisie modifie le costume féminin. Le vêtement et la coiffure se développent en largeur. On pufs aux épaules, les manches flottantes ou des tire-bouchons courts; les épaules sont élargies par des manches à gigot, et pour ne pas trop détraquer la tête de la Minerva-Pallas qui est ridicule avec un tel développement des épaules et de la coiffure, on les tasse pas à remettre en faveur les anciens peniers et à se faire des jupons bouffants. Ainsi accoutrées, les femmes paraissaient destinées à la vie de famille, parce qu'elle leur matière de s'habiller n'avait rien qui donnât l'idée du mouvement ou qui parût le favoriser.

Ce fut tout le contraire à l'avènement du second empire; les liens de famille se relâchèrent; un luxe prodigieux, quelquefois corrompit les mœurs, en posa qu'il devint difficile de distinguer une femmes honnête d'une courtisane. Alors, la toilette fut mise en transports des pieds à la tête; les pieds et les mains, si disgraciés, si peu élégants, les cheveux bouffants, les bandeaux doux lisses, se cachèrent le front de nos vierges, comme pour cérouf à oublier ou se rafraîchir à la manière des chevaliers antiques. Hostile il se relève avec des raclons droites, et l'on ne conserva d'autres vanities et d'autres ornements que celles qui tombaient sur le front ou sur la nuque. Les paniers furent repris en arrière et la robe prit une grande accentuée. On développa tout ce qui pouvait empêcher les femmes de rester assises; on écarta tout ce qui aurait pu gêner leur marche. Elles ne coiffèrent et n'habillèrent comme pour être vues de profil. Or, le profil, c'est la silhouette d'une personne qui ne saurait pas, qui pense, qui va nous fuir. La toilette devient une femme du mouvement rapide qui emporte le monde et qui allait entraîner jusqu'aux extrêmes un foyer démocratique. On les voit encore aujourd'hui, tantôt vêtues et hautes nées comme des garçons, tantôt ornées de soutiches comme les militaires, marcher sur de hautes talons qui les poussent encore en avant, hâter leurs pas, fendre l'air, et accélérer la vie en dévorant l'espace qui les dévore.

CHARLES BLANC.

UNE NOUVELLE FOURBERIE. — On écrit d'Attikirch:

On a commencé dans notre arrondissement à distribuer les déclarations de non-validité des opinions qui n'ont pas été spécifiées d'un transport du domicile en France), je vous fais connaître par les présentes que l'option..... est réalisé sans rien pour votre part. Votre famille, et qu'en conséquence vous n'avez pas *perdu* votre qualité de citoyen allemand."

Cette formule diffère de quelque peu de celle que nous avons précédemment publiée.

On remarquera cette expression: *perdu*; c'est, dans la circonstance, un des euphémisme les plus hardis de la politique allemande.

LE MOIS DE NOVEMBRE.—Un fragment de l'éloge de novembre par le *Sport*:

Le mois de novembre dans lequel nous sommes entrés est un des mois les plus heureux culinairement parlant. Il est consacré à saint Martin, le Comme des chrétiens: les vendanges sont faites, les fruits sont cueillis, le gibier abonde, les viandes sont saines et grasses, la volaille succulente, la marée opulente dans la variété de ses produits.

Le Saint-Martin, Noël et le jour des Rois sont pour les gastronomes trois étapes précurseurs des festoiements du carnaval.

C'était en novembre que naguère le mouvement de relations sociales s'accentuait vivement. Les salons et salles à manger ouvraient leurs portes à deux battants; les invitations pour bal et soirées, les rendez-vous aux théâtres se multipliaient.

Paris n'en est pas là aujourd'hui. Les riches propriétaires parisiens sont enfermés chez eux et vivent de la vie de château. Mais Paris mondain en se monde se manifeste par ses théâtres et par ses soupers. Les modes ont aussi leur mot à dire. Les nécessiteuses non-seulement du dix-huitième siècle, mais des moeurs de l'antiquité; on soupait à Rome, on soupait à Athènes, on soupait au temps de la République de Venise.

A Paris, les étrangers soupent, les gens de théâtre soupent, les belles hétaïres soupent et les gens comme il faut, pour faire comme tout le monde, soupent à leur tour. Les nuits du café Anglais recommencent; la Maison-Dorée, le café Riche font des soupers, et Brébant, l'illustre Brébant, le Carême du Boulevard qui ne fut jamais, disposa ses petits salons de manière à répondre à ce besoin universel d'agapes parisiennes qui se produit.

FAITS DIVERS.

Bachaumont nous apprend que deux des fils du czar, le grand-duc Nicholas et le grand-duc Alexis iront cet hiver à Nice, et il ajoute à ce renseignement une jolie histoirette:

"Le grand-duc Nicolas est ce malheureux prince anti-polonais qui éprouva un si grand plaisir à faire massacrer par l'incomparable mente de Sobli qu'il traîne à sa suite les molles diplomatiques des envoyés de S. M. Guillaume quand ils arrivent en salons. Quant au grand-duc Alexis, il est le héros d'une histoirette célèbre à Saint-Pétersbourg. Une actrice du Parnasse, madame de M..., dansait un jour publiquement dans le Jardin d'Etté son épisodique pour la propriétaire.

"Le premier fils, disait-elle, le czarwitch actuel, est absolument manqué; le second est charmant; quand on le bastonne, il est tout à fait rétif."

A ce mot, un jeune homme se détache d'un groupe de promeneurs, et hélant à la [illegible] d'une main tout en se [illegible] qu'il salue d'une "Madame, le tout à fait rétif, dit-il avec un aimable sourire, le tout à fait rétif, plus petit que moi!"

CHRONIQUE JUDICIAIRE.—Un portefeuille, à la taille athlétique et en [illegible], est traduit devant le tribunal correctionnel, pour n'avoir enfoncé aucun [illegible] les prévenus se défendent avec énergie.

— Mais, lui fait observer le président, votre adversaire était bien plus difficile et plus petit que vous.....

— A ce mot le petit [illegible] se précipitant de son banc vers le [illegible] en [illegible]:

— Mon président, s'écrie-t-il, [illegible] d'une taille que moi, je vous [illegible] que moi, je vous [illegible] vous [illegible].

Historique!

— Théophile Gautier [illegible] une [illegible] de vers inachevés [illegible]: l'auteur [illegible] d'un jeune [illegible] qui [illegible] pouvait une petite mendiante. La dame a fini par l'aimer. La mendiante [illegible] à la [illegible] (jamais!) et [illegible] que d'une [illegible].

Madame Henri de Lapommeraye [illegible] le [illegible] de Gautier et montre la grossièreté de la pièce.

Le conférencier [illegible] [illegible].

"Agnès devait montrer à Arnolphe que le cœur de la jeune fille ne s'intéresse pas pour les images intérieures qui ne se [illegible] pour les jeunes filles, [illegible] le lot [illegible] [illegible] vie en commun. Georges est élevé comme un frère, mais veut [illegible].

"[illegible] qui prend alors un [illegible] héroïque; il quitte sa famille, va courir les aventures [illegible] de danger, [illegible] sous un vrai [illegible] qui [illegible] Alors qu'il revient, [illegible] [illegible] [illegible]